

## Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre

### 8 mai 1945 – La fin de la Seconde Guerre mondiale

En février 1945, le général Eisenhower installe le quartier général avancé des forces alliées à Reims, dans l'actuel lycée Franklin-Roosevelt. C'est là que, le 7 mai 1945 à 2h41, le général allemand Alfred Jodl signe la reddition inconditionnelle de l'armée allemande.

La nouvelle est transmise dans toute l'Europe le 7 mai, et le cessez-le-feu entre en vigueur le 8 mai. En France, les cloches sonnent à 15 heures et le général de Gaulle annonce officiellement la victoire, marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.



---

## 11 novembre – La mémoire de l’Armistice de 1918

Chaque 11 novembre, la France commémore l’Armistice mettant fin à la Première Guerre mondiale, un conflit qui a causé près de 10 millions de morts, dont 1,4 million de Français.

À 11 heures, dans tout le pays, les cloches sonnent en hommage aux soldats tombés pour la France. Des cérémonies ont lieu devant les monuments aux morts, tandis qu’à Paris le Président de la République ravive la flamme du Soldat inconnu sous l’Arc de Triomphe.

Plus qu’un jour férié, le 11 novembre est un temps de recueillement et de transmission de la mémoire, rappelant le sacrifice des « poilus » et l’importance de la paix.

*Cette année encore, les communes de Villedômain et de Loché-sur-Indrois ont conjointement célébré ces 2 journées de mémoire. Les cérémonies se sont déroulées en deux temps, débutant alternativement dans l’une des deux communes selon un protocole bien rôdé et en présence des élus, des anciens combattants ,des pompiers et des habitants venus rendre hommage à celles et ceux qui ont donné leur vie pour la liberté.*

